

Mesures d'accompagnement		
Enjeu : captage d'eau potable		
à l'échelle d'un secteur		
Secteurs concernés : zones d'étude des aires d'alimentation de captage		
Points de vigilance	Acteurs	Indicateur
Prendre explicitement en compte l'aspect « carrière » dans les études relative aux aires d'alimentation de captage	Maîtres d'ouvrage en charge de la délimitation des aires d'alimentation des captages d'eau potable	
à l'échelle d'une exploitation dans le cadre d'une étude d'impact		
Secteurs concernés : périmètres éloignés et rapprochés (sans prescriptions dans la DUP) de captage pour lesquels l'avis de l'hydrogéologue n'exclue pas l'extraction		
Points de vigilance	Acteurs	Indicateur
Lors de l'étude d'impact : - s'assurer de la neutralité du projet vis à vis de la production d'eau potable - prendre en compte l'AAC si celle-ci est connue	Exploitant	
Durant l'exploitation : - mettre en place des mesures relatives à la prévention et la gestion immédiate des pollutions accidentelles - mettre en place des piézomètres et assurer le suivi qualitatif conformément aux prescriptions de l'AP - déterminer les paramètres du suivi à partir d'une analyse des risques	Exploitant	
Remise en état : Evaluer les possibilités de rétablissement d'une couche protectrice de la nappe (dans le cas des carrières de roche massive)	Exploitant	